

École Élémentaire Jean AMBROGI de PORTICCIO.

Note de rentrée 2018/2019

Horaires de l'école :

Le temps d'enseignement pour tous les élèves est fixé à 24 h par semaine, réparti sur 4 journées. 1h supplémentaires par semaine (Activité Pédagogique Complémentaire) sera mise à la disposition des élèves qui en auront le plus besoin, après accord des familles.

Matin : 8h30/11h30, les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis pour toutes les classes

Après-midi : 13h30/16h30, les Lundis, Mardis, jeudis et Vendredis pour toutes les classes.

➤ L'accueil a lieu dans la cour à partir de 8h20 le matin et 13h20 l'après midi. Aucune surveillance n'est assurée avant 8h20 et 13h20.

➤ Les Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C) débuteront le lundi 11/09 et se dérouleront les lundis et jeudis ou vendredis de 11h35 à 12h05. Les familles concernées seront informées prochainement.

➤ Les élèves se présenteront à l'école à l'heure et dans un état de propreté irréprochable, une tenue décente est exigée...les « caracos courts » pour les filles et les maillots de bain pour les garçons sont à proscrire.

Retards :

Les parents veilleront à la ponctualité des élèves aux heures de rentrée et de sortie. Il leur est demandé d'être vigilants et de respecter les horaires. Des retards répétés gênent le bon déroulement de la classe et peuvent entraîner des sanctions voire une exclusion de l'enfant... Le portail d'entrée sera fermé après 8h35 et 13h35 et aucun élève ne pourra être accepté après ces horaires.

Absences des élèves :

Toutes les absences doivent être justifiées par un mot adressé à l'enseignant(e). Un certificat médical sera fourni pour les absences de 2 jours et plus. Toute absence non excusée de plus de 3 jours par mois doit être signalée à l'Inspection.

Absences des enseignants :

En principe, tout enseignant est remplacé le jour même, dans le cas contraire, les parents sont invités à reprendre leur enfant. En cas d'impossibilité, les élèves seront accueillis dans une autre classe.

Hygiène et sécurité :

➤ Les parents devront veiller à ce que les enfants se couchent à une heure raisonnable, même les élèves de CM2...Les médecins scolaires préconisent : 20h30 / 21h00 maximum.

➤ Aucune école n'est à l'abri des poux...Surveillez régulièrement la chevelure votre enfant afin d'intervenir rapidement en cas d'épidémie de poux, il existe des produits très efficaces.

➤ Les élèves ne doivent porter aucun objet dangereux, aucun bijou, jeu électronique, téléphone portable, ou aucun objet coûteux qu'ils risquent de perdre.

➤ Vous pouvez joindre l'école à partir de 8 h 30 le matin: Tel/fax : 04.95.25.11.57.

e-mail : ec-el-porticcio@ac-corse.fr

➤ Il est absolument indispensable qu'avant de quitter l'école, votre enfant fasse constater aux maîtres de service qu'il s'est blessé durant la récréation ou qu'il a cassé ses lunettes, un appareil dentaire...Ou perdu un objet...Dans le cas contraire, il ne sera pas possible de faire une déclaration d'accident.

Matériel scolaire :

Les élèves se présenteront à l'école avec le matériel de classe complet et en bon état.

Il leur est demandé de prendre soin des livres qui leur sont confiés. Ceux-ci doivent être couverts et rendus en bon état. Dans le cas contraire les parents veilleront à leur remplacement.

Relation Parents Enseignants :

➤ Toutes les notes d'information aux parents doivent être signées par les parents et collées sur le cahier de texte ou de liaison.

➤ Les parents sont invités à prendre contact avec les enseignants à l'occasion de tout problème de santé, familial, travail scolaire: noter un mot sur le cahier de texte/liaison.

➤ Une réunion d'information par cycle sera programmée prochainement.

➤ Le directeur reçoit le lundi après-midi sur rendez vous.

Coopérative scolaire : Le montant des cotisations à la coopérative scolaire de l'école est fixé à 16 euros par an et par famille.

Goûter :

La distribution de goûter est interdite, afin de veiller à la santé des enfants nous vous demandons de proscrire toutes friandises, galettes et autres boissons sucrées, si nécessaire préférez des fruits.

Cantine :

Les inscriptions se font auprès du secrétariat de l'école élémentaire de Porticcio. Chaque élève devra confirmer, chaque matin, sa présence à la cantine, auprès de son enseignant. Un mot signé des parents sera exigé pour autoriser exceptionnellement un élève à s'absenter du service de cantine.

Formulaires de rentrée et assurances :

➤ Vous voudrez bien remplir avec le plus grand soin les fiches de renseignements, n'omettez rien, signalez tout problème de santé, ou scolaire, ou tout suivi extérieur Orthophonie, CMPP, etc...dont les enseignants auraient à tenir compte.

➤ L'assurance étant obligatoire pour les activités sportives hors école et autres sorties : nature, éducatives...classes transplantées...vous veillerez à ce que vos enfants soient correctement assurés.

★ Soit à un avenant au contrat familial garantissant ces risques.

★ Soit à une assurance individuelle scolaire. (Les différents formulaires vous seront distribués).

Dans tous les cas, joindre un justificatif à la fiche de renseignement.

Vaccinations : Vous veillerez à ce que les vaccins et rappels soient à jour.

Conseil d'école :

Les parents qui le souhaitent peuvent être candidats au conseil d'école (11 représentants par liste de candidatures), les listes devront être déposées auprès du directeur au plus tard le 30 septembre 2014, 16h30. La date des élections est fixée au vendredi 10 octobre 2014 de 13h à 17heures.

Année scolaire 2018-2019	
Rentrée scolaire des enseignants	Mardi 4 Septembre 2018
Rentrée scolaire des élèves	Mercredi 5 septembre 2018 pour les élèves du 2nd degré Jeudi 6 septembre 2018 pour les élèves du 1er degré
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : Mardi 23 octobre 2018 Reprise des cours : lundi 5 novembre 2018
Vacances de Noël	Fin des cours : Samedi 22 décembre 2018 Reprise des cours : lundi 7 janvier 2019
Vacances d'Hiver	Fin des cours : Samedi 23 février 2019 Reprise des cours : lundi 11 mars 2019
Vacances de Printemps	Fin des cours : Samedi 20 avril 2019 Reprise des cours : lundi 6 mai 2019
L'ascension	Les classes vaqueront le vendredi 31 mai 2019 et le samedi 1er juin 2019
Vacances d'Eté	Samedi 6 juillet 2019

Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Bonne rentrée à tous, merci de votre coopération.

Les enseignants.